



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**

**8 | 1998**

**Georges Duby et l'histoire des femmes**

---

## Préhistoire d'un thème

Catherine MARAND-FOUQUET

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/321>

DOI : 10.4000/clio.321

ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1998

ISBN : 2-85816-379-0

ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Catherine MARAND-FOUQUET, « Préhistoire d'un thème », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 8 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/321> ; DOI : 10.4000/clio.321

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Préhistoire d'un thème

Catherine MARAND-FOUQUET

---

- 1 Il nous a semblé intéressant de solliciter les souvenirs d'élèves et de collaborateurs de Georges Duby à Aix-en-Provence, où il enseigna de 1951 à 1970. La première de nos informatrices sur cette période a été son épouse, Andrée Duby, et nous la remercions de nous avoir accordé un entretien, dont nous livrons ci-dessous la substance<sup>1</sup>.
- 2 La question que nous nous posions était celle de l'émergence du thème de l'histoire des femmes dans l'œuvre de l'historien. Notre hypothèse était qu'elle avait pu naître au cours de discussions, dans son séminaire. Mais ce n'est qu'à partir de l'entrée au Collège de France, en 1970, et de leur installation à Paris, qu'Andrée Duby assiste aux séminaires de son mari. La première œuvre de Georges Duby dont le titre comporte la mention d'une femme, est *Les Procès de Jeanne d'Arc*, qu'ils ont signée ensemble<sup>2</sup>. Cette évocation appelle des précisions : ce titre a été proposé à l'historien par Pierre Nora, responsable de la collection *Archives*. Surchargé de travaux, il a d'abord refusé. La proposition a été faite alors à Andrée Duby, qui a accepté de prendre en charge la préparation de l'ouvrage, en particulier la lecture des textes des deux procès, leur traduction du latin du XVe siècle et leur découpage en fonction du format de la collection. Puis le couple a travaillé de concert pour rédiger les textes de présentation et de liaison. Si le personnage de Jeanne a touché Georges Duby, s'il l'a ému, il ne l'a pas intéressé : d'abord, ce n'était pas sa période, c'était trop tardif. Il a certes abordé d'autres époques, pour des ouvrages qui étaient des synthèses (l'économie, l'art). En revanche, pour la famille, le lignage, il n'est pas sorti de son domaine, entre Xe et XIIIe siècles.
- 3 Si, comme il le suggère dans l'article paru dans *Le Débat*<sup>3</sup>, le temps lui en avait été laissé, il aurait travaillé « à situer à sa juste place dans la société féodale...l'Eglise et plus généralement ce que nous appelons le religieux ». Mais s'il avait été attiré par l'hagiographie, ce qui est autre chose, il ne serait sûrement pas revenu à Jeanne d'Arc. C'est la spiritualité de saint François qui l'attirait, et il lui accordait une place essentielle dans l'histoire religieuse de la chrétienté. Mais il ne songeait pas, ou plus, à écrire une vie de saint François. Ces propos d'Andrée Duby sont confirmés par la bibliographie ultérieure. En 1978, dans la revue *L'Arc*, il évoque à nouveau Jeanne en présentant un ensemble d'images. C'est surtout pour souligner l'utilisation incessante de l'héroïne par

« la montée du chauvinisme et de la bigoterie, dans l'acharnement des bien-pensants à défendre leurs privilèges ». À ces images de mascotte triomphale, répandues à profusion par la gravure populaire « sur les assiettes de la bourgeoisie, sur les cahiers de l'école primaire », à ces représentations propres à effacer « les rancœurs de toutes les défaites », il oppose « la pureté, la sincérité pourtant, au niveau de la plus haute culture, des images du cinéaste Dreyer ». Jeanne restait pour Georges Duby, à la fin des années 1970, sujet d'historiographie, source d'émotion esthétique, non d'étude spirituelle.

- 4 Plus tard, il a accepté avec enthousiasme la proposition de codiriger avec Michelle Perrot *l'Histoire des femmes*. Réunir les équipes, les rencontrer, c'est une tâche qui a beaucoup compté pour lui.
- 5 D'après Andrée Duby, le thème des femmes découle du travail sur la sexualité et la famille. Lorsque nous lui demandons si les événements de 1968 n'ont pas joué un rôle dans le développement de sa réflexion, elle acquiesce. Si, sur le plan professionnel, les changements apportés par le mouvement n'ont eu aucune conséquence pour lui, il en a été le témoin en famille : les deux aînés de leurs trois enfants se sont fortement impliqués. Il l'en a considéré avec d'autant plus d'intérêt : il fallait comprendre comment des structures matrimoniales, familiales, qui avaient commencé de se mettre en place depuis le XIIe siècle, paraissaient alors vouloir changer brusquement.
- 6 L'étude de la famille et du lignage le retenait toutefois depuis déjà longtemps : les premiers travaux commandés sur la famille datent des années 1960. Un article paraît dans la *Revue historique* en 1961 : « La Noblesse dans la France médiévale, une enquête à poursuivre »<sup>4</sup>. Suivent en 1964 « Considérations sur la noblesse en France au XIIIe siècle »<sup>5</sup>, « Dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle : les "jeunes" dans la société aristocratique »<sup>6</sup>. On relève encore en 1967 « Remarques sur la littérature généalogique en France aux XIe-XIIe siècles »<sup>7</sup>, « Structures familiales aristocratiques en France au XIe siècle en rapport avec la structure de l'Etat »<sup>8</sup> et « Structures de parenté et noblesse. France du Nord, XIe-XIIe siècles »<sup>9</sup>. Ces travaux préparent un retour au terrain de la thèse : « Lignage, noblesse et chevalerie au XIIe siècle dans la région mâconnaise » est publié en 1972<sup>10</sup>.
- 7 La préhistoire du thème de l'histoire des femmes dans l'œuvre de Georges Duby s'enracine donc bien dans ses années aixoises. C'est en séminaire, en dirigeant des mémoires et des thèses, qu'il affine sa perception de ce qu'on appellera par la suite « les rapports sociaux de sexe ». Il reconnaît sa dette envers Jacques Paul entre les mains de qui il a placé *l'Historia ecclesiastica* d'Orderic Vital<sup>11</sup>. C'est lui qui attire son « attention sur la place occupée au XIIe siècle dans les événements de Normandie et dans les relations sociales par des hommes qui dans ce récit sont distingués des autres au moyen d'un substantif, le mot « jeune », c'est-à-dire par des chevaliers, des adultes, mais demeurés célibataires ». Exclus de fait du mariage, ces « mâles sans établissement ... formaient le gros de l'auditoire des romanciers et des troubadours, si bien que l'on peut traiter la littérature chevaleresque comme un miroir tendu devant ces violents, ces instables, en quête de butin et de femmes, pour qu'ils y contemplent leur visage, idéalisé ».
- 8 On ne saurait mieux dire qu'à ce moment de ses recherches, Georges Duby n'a encore des femmes de la société médiévale qu'une vision dérivée du regard que les hommes portent sur elles et de l'intérêt qu'elles représentent pour eux. La position des femmes est certes centrale dans le mariage comme pour la reproduction de la lignée, la perpétuation ou l'interruption du lignage. Mais ce sont des hommes qui en fixent les règles. Dans l'article du *Débat*, il affirme encore : « Il est plus facile de dépeindre une seigneurie que d'établir ce

que les hommes du XIe ou du XIIe siècle avaient dans la tête à propos de la guerre ou à propos des femmes »<sup>12</sup>. Plus loin, il évoque sa quête de « la manière dont on parlait des femmes au XIIe siècle », tout en affirmant qu'il était conscient ne jamais arriver « à savoir objectivement qui étaient ces femmes ».

- 9 Il sait bien qu'il ne dispose que de discours. Et le traitement du discours sur les sentiments requiert une grande prudence dans l'interprétation. Dès 1961, un essai de trente pages écrit à la demande de Charles Samaran pour l'*Encyclopédie de La Pléiade*<sup>13</sup>, appelle à la vigilance. Il prend pour repoussoir les *Études sur le règne de Robert le Pieux* de Charles Pfizer publiées en 1885 dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Cet auteur explique par la passion amoureuse le fait que le roi Robert le Pieux commette un « inceste » en épousant une femme qui était à la fois sa parente et sa commère. Il insinue que cette conduite chagrine fort les parents de Robert. Georges Duby souligne alors l'anachronisme de l'analyse, qui assimile la psychologie des nobles du XIe siècle aux personnages bourgeois mis en scène par les pièces du boulevard, contemporaines de l'auteur de l'ouvrage. Il rappelle que, dès le XVIIIe siècle, l'abbé Mably avait suggéré que « les rapports entre les sexes n'avaient pas toujours été liés aux mêmes dispositions affectives »<sup>14</sup>. L'exemple donné d'entrée pour exposer la nécessité de faire une « histoire de la sensibilité » se trouve donc dans le mariage. Plus loin, il suggère la différence entre la culture des hommes et celle des femmes à propos d'une fratrie composée de deux chevaliers et de leur sœur. Il affirme que « l'activité mentale » des deux frères est « sans doute sensiblement moins fruste que pour leur sœur non mariée, demeurée dans la maison du père, et qui vit avec les servantes ». L'évocation des femmes et de leur histoire intervient toujours, dans ce texte, à propos de leur situation matrimoniale. L'étude de l'institution du mariage conduit Georges Duby à poser les questions qui appellent à une histoire des rapports sociaux de sexe ; *Le chevalier, la femme et le prêtre* allait en découler, deux décennies plus tard<sup>15</sup>.
- 10 Georges Duby s'est toujours souvenu avec bonheur de ses années aixoises<sup>16</sup>. Dès 1955, il réunit autour de lui en séminaire ses étudiants en thèse. En interrogeant plusieurs de ses anciens collaborateurs, nous avons cherché à savoir si ce lieu d'élaboration de ses recherches avait gardé trace de l'émergence du thème de l'histoire des femmes. Nul ne paraît vouloir s'en souvenir. Une chose est certaine : aucun de ses assistants et collègues aixois ne s'est aventuré à la suite du maître dans cette voie. Pendant quelques années après son élection au Collège de France, il retrouvait pourtant régulièrement sa « bonne équipe de chercheurs ». Comme le montrent les archives du séminaire, il testait devant eux les voies nouvelles qu'il allait aborder. Aix précédait le Collège dans l'élaboration des thèmes<sup>17</sup>. La proposition qu'il fait à son équipe aixoise, en 1973, de travailler sur « structures familiales et sexualité » ne reçoit aucun écho. Seuls les chercheurs qui avaient entrepris une thèse sous sa direction, et qui participeront aux séminaires du Collège travailleront sur ces sujets, prolongeant et approfondissant ainsi l'histoire de la famille.
- 11 Georges Duby exprimera plus tard le sentiment qu'il eut, en ouvrant ce chantier, d'une certaine solitude : « Une histoire de femmes, écrite principalement par des femmes, et féministes, se développait depuis quelque temps dans les pays anglo-saxons. En France des femmes commençaient d'y travailler. Mais des hommes ? Des médiévistes ? Aucun, sérieusement, à ma connaissance. Je ne me pose pas en pionnier. Je constate seulement<sup>18</sup> ». Les rencontres aixoises cessent peu après<sup>19</sup> ; l'histoire du thème appartient désormais aux équipes réunies à Paris.

---

## BIBLIOGRAPHIE

DUBY G. et A.

1973 *Les procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard, coll. Archives n° 50.

DUBY G.

1961a « Histoire des mentalités », *L'Histoire et ses méthodes*, Paris Gallimard, pp. 937-966.

1961b « La noblesse dans la France médiévale, une enquête à poursuivre », *Revue Historique*, t 226, pp. 1-22. Repris dans *Hommes et structures du Moyen Age*, Paris La Haye, Mouton, 1984, 1988.

1964a « Considérations sur la noblesse en France au XIIIe siècle », *Recueil de travaux de la société de philosophie (Mélanges M. Dinic)*, Belgrade, t. 8, pp.279-283.

1964b « Dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle : les "jeunes" dans la société aristocratique », *Annales E.S.C.*, t. 19, pp. 385-646. Repris dans *Hommes et structures...*

1967a « Remarques sur la littérature généalogique en France aux XIe-XIIe siècles », *Académie des Inscriptions et Belles lettres, Comptes-rendus*, Paris, pp. 335-345.

1967b « Structures familiales aristocratiques en France au XIe siècle en rapport avec la structure de l'Etat », *L'Europe aux XIe-XIIe siècles Varsovie-Poznan*, Institut d'Histoire de l'Académie polonaise des Sciences. Repris dans *Mâle Moyen Age, de l'amour et autres essais*, Paris, Flammarion 1988, rééd 1990-1992, pp. 139-146.

1967c « Structures de parenté et noblesse. France du Nord, XIe-XIIe siècles », *Miscellanea medievale in memoriam Jan Fredrik Niermeyer*, Groningue, J-B Wolters, pp. 149-165. Repris dans *Hommes et structures...*

1972 « Lignage, noblesse et chevalerie au XIIe siècle dans la région mâconnaise », *Annales E.S.C.*, t. 27, pp. 803-823. Repris dans *Hommes et structures...*

1978 « Jeanne d'Arc, le mythe et l'image », *Georges Duby, Aix-en-Provence, L'Arc*, n° 72, pp.67- 72.

1981 *Le chevalier, la femme et le prêtre, Le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette.

1991 *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob. Rééd. Le point-Seuil 1992.

1996 « L'art, l'écriture et l'histoire ». Entretien, *Le Débat*, n° 92, pp. 174-191.

## NOTES

1. A Aix-en-Provence, 30 septembre 1997, chez Claudie Duhamel-Amado, que nous remercions également de nous avoir ouvert ses archives. Il n'a pas été possible de recueillir au magnétophone le témoignage d'Andrée Duby. Elle a décliné courtoisement l'invitation qui lui était faite d'intervenir personnellement dans ce dossier : elle aurait eu, ce faisant, l'impression d'usurper une place.

2. Duby 1973. Voir dans le dossier l'article de Jacques Dalarun ; il souligne l'exception que constitue Jeanne d'Arc dans les personnages féminins traités par Georges Duby. Elle est la seule dont il soit admis qu'elle ait un rapport direct avec Dieu.

3. Duby 1996 : 178. « Ce qu'il est urgent [...] de faire aujourd'hui, c'est de réintégrer le sacré, au sens que donne à ce terme Alphonse Dupront, dans nos modèles de la société féodale » ; Duby 1991 : 221.
  4. Duby 1984.
  5. Duby 1964 a.
  6. Duby 1964 b.
  7. Duby 1967 a.
  8. Duby 1967 b.
  9. Duby 1967 c.
  10. Duby 1972.
  11. Duby 1991, 1992 : 205-206. *L'histoire continue*, est une sorte de « Duby par lui-même ».
  12. Duby 1996 : 184. Il est bien évident qu'ici *hommes* veut dire *mâles*.
  13. Duby 1961 : 937-966.
  14. *Observations sur l'histoire de France*, Kehl, 1788, t.3, p.8.
  15. Duby 1981.
  16. Duby 1996 : 185.
  17. Le 28 novembre 1973, il présente à Aix la problématique « Structures familiales et sexualité » ; ce séminaire est repris le 7 décembre à Paris.
  18. Duby 1996 : 189-190.
  19. Les trois dernières ont lieu en octobre 1975.
- 

## RÉSUMÉS

Le témoignage d'Andrée Duby confirme que le thème de l'histoire des femmes émerge progressivement de l'étude de la famille et du mariage conduite depuis le début des années 1960. Peu de participants au séminaire d'Aix ont suivi le maître dans cette voie. *Les Procès de Jeanne d'Arc* sont une oeuvre commune dont Andrée Duby a assumé la préparation. Mais Georges Duby était bien davantage attiré par la spiritualité franciscaine.

Andrée Duby confirms that the theme of the history of women emerged progressively from her husband's study of family and marriage, undertaken from the beginning of the sixties onwards. Very few of those present at his seminar at Aix followed him in this direction. *The Trials of Joan of Arc* is a joint-work, for which Andrée Duby was largely responsible. Georges Duby was more attracted, however, by Franciscan spirituality.

## AUTEUR

### CATHERINE MARAND-FOUQUET

Agrégée d'histoire, enracinée en Provence, elle travaille depuis vingt ans à construire l'histoire des femmes. Auteure de plusieurs ouvrages (dont *La Femme au temps de la Révolution*, Stock, 1989), elle a coordonné le n° 5 de *CLIO* (Guerres civiles, 1997). Avec une équipe d'historiennes organisées en association (Les femmes et la ville, née en 1990, présidée par Yvonne Knibiehler), elle prépare

un dictionnaire biographique, *Marseillaises, vingt-six siècles d'histoire*, à paraître en 1999 à Aix-en-Provence, chez Édisud.